



CLUB DES NAGEURS DE CACHAN

Ecole de Natation 2025-2026

Pour réinscription, test obligatoire pour nouvel adhérent

+ 12 ans	- 12 ans
1 ^{er} adhérent : 293 euros	1 ^{er} 283 euros
2 ^{ème} adhérent : 283 euros	2 ^{ème} 266 euros
3 ^{ème} adhérent : 273 euros	3 ^{ème} 262 euros
4 ^{ème} adhérent : 262 euros	4 ^{ème} 252 euros

Compétition et Masters 2024-2025

Licence comprise
1 ^{er} adhérent : 334 euros
2 ^{ème} adhérent : 324 euros
3 ^{ème} adhérent : 314 euros

AQUABIKE 451 EUROS AQUAGYM 240 EUROS

Un échelonnement du règlement peut être envisagé au moment de l'inscription.

Pour les nouvelles entrées au Club en cours d'année, les cotisations seront calculées au prorata. Il ne sera fait aucun remboursement pour une interruption en cours d'année, sauf cas de force majeure (déménagement, problème médical grave) et sur justificatif. (**Frais de dossier : 50 euros**). *La licence ne peut être remboursée puisqu'elle est reversée à la fédération française de natation.*

Les jeunes cachanais peuvent bénéficier d'un bon de réduction à retirer au Service de la Jeunesse (2 rue Galliéni) à partir de début juin. Cette somme vous sera remboursée directement par le trésorier au bureau du club, à ses jours et heures de présence. Les Coupons Sport, les bons mairies et les Chèques Vacances sont aussi acceptés.

Des factures sont disponibles pour des remboursements éventuels de vos comités d'entreprise.

ATTENTION : la réglementation impose la fourniture d'un Certificat Médical (précisant qu'il n'existe aucune contre indication à la pratique de l'activité concernée) avant le début de toute activité sportive. **Ce certificat sera exigé pour le début des activités au risque d'exclusion des cours.**

Pour tout renseignements : Bureau du Club des Nageurs de Cachan (01 46 65 57 97) aux heures de fonctionnement du club. Vous trouverez de nombreux renseignements sur le site internet du club secretariatcnc94gmail.com

Jours d'ouverture du bureau	Horaires
Mardi	17h00 – 19h00
Mercredi	14h00 – 17h00
Jeudi	17h30 – 19h30
SAMEDI	9h00 – 12h00

Rappel : l'inscription ne sera valide et prise en considération qu'avec son règlement et le certificat médical

AUCUN REMBOURSEMENT Liée à une fermeture de type pandémie ou technique